

Fiche de données de sécurité

Conformément au Registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et Règlements

Date de publication: 18/03/2020 Version: 1.2

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Nettoyant multi-usages au romarin et à la menthe poivrée Sapadilla

1.2. Utilisation recommandée et restrictions concernant l'utilisation
Utilisation recommandée : Nettoyant multi-usages

1.3. Fournisseur

Sapadilla Soap Co. 2101 E. Kemper Road Sharonville, OH 45241 1-833-434-1019

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-420-7186 (ProPharma)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Lésions oculaires graves / irritation oculaire H318 Provoque des lésions oculaires graves

Catégorie 1

Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage SGH-US

Pictogrammes de dangers (SGH-US)



Mention d'avertissement (SGH-US) : Danger

Mentions de danger (SGH-US) : H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (SGH-US) : P264 - Se laver soigneusement les mains et les autres zones exposées après manipulation

P280 - Porter un équipement de protection individuelle

P305 + P351 + P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P510 – Éliminer le contenu/ récipient conforméent aux réglementiations locales, étatiques et

fédérales

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH US)

N'est pas applicable

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

3.1. Substances

N'est pas applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur du produit	%
Cocamidopropyl bétaïne	(CAS No) 61789-40-0	5,0 – 10%
Decyl Glucoside	(CAS No) 68515-73-1 (CAS No) 110615-47-9	1,0 – 5%

^{*} Le nom scientifique, le numéro CAS et / ou la concentration exacte ont été dissimulés dans le cadre du secret commercial

18/03/2020 FR (Français) 1/6



Fiche de données de sécurité

Conformément au Registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et Règlements

Date de publication: 18/03/2020 Version: 1.2

SECTION 4: Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Mesures générales de premiers secours

: Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette du produit si possible).

Mesures de premiers secours après inhalation

: Donner la possibilité à la victime de respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos.

Mesures de premiers secours après un contact avec la peau

: Retirer les vêtements contaminés et laver toutes les zones de la peau exposées avec un savon doux et de l'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Mesures de premiers secours après un contact avec les yeux

: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Mesures de premiers secours après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux d'urgence.

4.2. Symptômes et effets les plus importants (aigus et différés)

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Aucune information supplémentaire disponible

Symptômes / lésions après un contact avec les yeux

: Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Soins médicaux immédiats et traitements spéciaux, si nécessaire

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés

 Le produit n'est pas inflammable. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux matériaux environnants tels que : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau à haute pression.

5.2. Dangers spécifiques liés au produit chimique

Aucune information supplémentaire disponible

5.3. Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers

Consignes pour la lutte contre l'incendie

 Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les contenants exposés. Faire preuve de prudence lors de la lutte contre un incendie chimique. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

Protection pendant la lutte contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de l'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour le personnel autre que le personnel d'intervention

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel qui n'est pas indispensable.

6.1.2. Pour le personnel d'intervention d'urgence

Équipement de protection : Fournir une protection appropriée à l'équipe de nettoyage .

Procédures d'urgence : Assurer la ventilation de la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et le réseau d'eau publique. Informer les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou le réseau d'eau publique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

 Absorber les déversements avec des matériaux solides inertes, tels que l'argile ou la terre de Diatomée, dès que possible. Recueillir le déversement. Entreposer à l'écart des autres matériaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

18/03/2020 FR (Français) 2/6



Fiche de données de sécurité

Conformément au Registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et Règlements

Date de publication: 18/03/2020 Version: 1.2

SECTION 7: Manipulation et entreposage

7.1. Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Précautions pour une manipulation en toute

sécurité

: Se laver les mains et les autres parties du corps exposées à l'eau et au savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation dans

la zone de traitement pour empêcher la formation de vapeur.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et les autres parties du corps exposées après manipulation.

7.2. Conditions pour un entreposage en toute sécurité, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage : Conserver uniquement dans le contenant d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder

le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matériaux et conditions incompatibles : Sources d'inflammation. Lumière directe du soleil.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)

N'est pas applicable

Decyl glucoside (68515-73-1) (110615-47-9)

N'est pas applicable

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate.

8.3. Mesures de protection individuelle / Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité.

Protection respiratoire : N'est généralement pas nécessaire ; en cas de ventilation inadéquate, porter un appareil de

protection respiratoire approuvé par NIOSH

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Couleur : Clair, légèrement jaune
Odeur : Menthe poivrée

Seuil d'odeur : Aucune donnée disponible

pH : 4,0 - 5,5

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité de vapeur relative à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Température de décomposition : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

18/03/2020 FR (Français) 3/6



Fiche de données de sécurité

Conformément au Registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et Règlements

Date de publication: 18/03/2020 Version: 1.2

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Limites d'explosion : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

10.2. Stabilité chimique

Non-établie.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non-établie.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

10.5. Produits incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)	
DL50 par voie orale rat	4900 mg / kg
Estimation de la toxicité aiguë (ATE) USA (voie orale)	4900 mg / kg de poids corporel

Corrosion / irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité des cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

- exposition répétée

Risque d'aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine :

et symptômes possibles

: Aucune information supplémentaire disponible

Symptômes / lésions après un contact avec les : Provoque des lésions oculaires graves.

yeux

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)	
CL50 Poisson 1	1,0 - 10,0 mg / I (Durée d'exposition : 96 h - Espèce : Brachydanio rerio)
CE50 Daphnia 1	6,5 mg / I (Durée d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)
CL50 Poisson 2	2 mg / I (Durée d'exposition : 96 h - Espèce : Brachydanio rerio [semi-statique])

18/03/2020 FR (Français) 4/6



Fiche de données de sécurité

Conformément au Registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et Règlements

Date de publication: 18/03/2020 Version: 1.2

12.2. Persistance et dégradabilité

Nettoyant multi-usages au romarin et à la menthe poivrée	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Nettoyant multi-usages au romarin et à la menthe poivrée	
Potentiel bioaccumulatif	Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du

: Éliminer en toute sécurité conformément à la réglementation locale, de l'État et fédérale.

produit / emballage

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Département des transports des États-Unis (DOT)

N'est pas applicable

Réglementation canadienne relative au Transport des marchandises dangereuses (TDG)

N'est pas applicable

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

N'est pas applicable

Association internationale du transport aérien (IATA)

N'est pas applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales américaines

Nettoyant multi-usages au romarin et à la menthe poivrée	
SARA Section 311/312 Classes de danger	Lésions oculaires graves
Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)	
Répertorié dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act / Loi relative au contrôle des substances toxiques) des États-Unis	
Decyl Glucoside (68515-73-1) (110615-47-9)	
Répertorié dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act / Loi relative au contrôle des substances toxiques) des États-Unis	
Drapeau ré glementaire EPA TSCA	FRI PMN

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)	
Inscrit sur la liste canadienne DSL (Domestic Substances List / Liste intérieure des substances [LIS])	
Decyl glucoside (68515-73-1)(110615-47-9)	
Inscrit sur la liste canadienne DSL (Domestic Substances List / Liste intérieure des substances [LIS])	

Réglementations européennes

Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)

Répertorié dans l'Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [EINECS])

18/03/2020 FR (Français) 5/6



Fiche de données de sécurité

Conformément au Registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et Règlements

Date de publication : 18/03/2020 Version : 1.2

Decyl glucoside (68515-73-1) (110615-47-9)

Répertorié dans la liste européenne NLP (No Longer Polymers / Ex-polymères)

Réglementations nationales

Cocamidopropyl bétaïne (61789-40-0)

Répertorié dans l'Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances / AICS)

Répertorié dans l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China / IECSC)

Répertorié dans l'Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles (Existing & New Chemical Substances / ENCS) Inscrit sur la Liste coréenne des produits chimiques existants (Existing Chemicals List / ECL)

Répertorié dans l'Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande (New Zealand Inventory of Chemicals / NZIoC)

Répertorié dans l'Inventaire des substances chimiques et des produits chimiques des Philippines (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances / PICCS)

Decyl glucoside (68515-73-1) (110615-47-9)

Répertorié dans l'Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances / AICS)

Répertorié dans l'Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China / IECSC)

Répertorié dans l'Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles (Existing & New Chemical Substances / ENCS) Inscrite à la loi japonaise sur la sécurité et la santé au travail (Industrial Safety and Health Law)

Inscrit sur la Liste coréenne des produits chimiques existants (Existing Chemicals List / ECL)

Répertorié dans l'Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande (New Zealand Inventory of Chemicals / NZIoC)

Répertorié dans l'Inventaire des substances chimiques et des produits chimiques des Philippines (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances / PICCS)

Répertorié dans l'inventaire turque des produits chimiques (Turkish inventory of chemical)

Inscrit sur l'inventaire des substances chimiques de Taiwan (Taiwan Chemical Substance Inventory)

15.3. Réglementations des états américains

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 16: Autres informations

Autres informations : Aucune.

Texte complet des phrases H:

_		
- 1		
	H318	Provoque des lésions oculaires graves
	11010	1 10 voquo doo 10010110 oodiai100 giavoo

FDS USA (norme GHS HazCom 2012)

Cette fiche de données de sécurité a été préparée par des personnes qualifiées et les informations qui y sont présentées sont, à notre connaissance, véridiques et exactes. Les données et les recommandations fournies concernent ce produit spécifique, étant entendu que l'acheteur déterminera de manière indépendante si le produit convient à l'usage souhaité. Ces informations ne constituent pas une garantie, expresse ou implicite, réglementaire ou autre, ni une déclaration selon laquelle The Gorilla Glue Company assume la responsabilité légale. Les données sont communiquées à l'utilisateur à titre d'information uniquement. L'utilisateur devra déterminer si l'utilisation, quelle qu'elle soit, de ce produit est conforme aux lois et réglementations fédérales, de l'État, provinciales et locales applicables.

18/03/2020 FR (Français) 6/6